

Appel pour des valeurs limites d'exposition réellement protectrices dans le domaine des champs électromagnétiques (100 kHz to 300 GHz)

La position et les lignes directrices de l'ICNIRP ne sont pas scientifiques et protègent l'industrie, pas la santé publique

Afin de protéger le public et l'environnement des effets néfastes connus des champs électromagnétiques, nous demandons aux Nations Unies, à l'Organisation mondiale de la Santé et à tous les gouvernements de ne pas accepter les lignes directrices de l'ICNIRP. Celles-ci ne sont pas protectrices, mais induisent plutôt un risque grave pour la santé humaine et l'environnement, puisqu'elles autorisent une exposition nocive de la population mondiale, y compris les plus vulnérables, sous le prétexte non scientifique qu'elles seraient "protectrices".

Contexte

La Commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants (ICNIRP) a publié un projet de lignes directrices le 11 juillet 2018 concernant les limites d'exposition aux champs électriques, magnétiques et électromagnétiques (100 kHz à 300 GHz).¹

Ces lignes directrices sont non scientifiques, obsolètes et ne représentent pas une évaluation objective des connaissances scientifiques disponibles sur les effets de cette forme de rayonnement. Elles ignorent la grande quantité de résultats scientifiques qui démontrent clairement et de manière convaincante des effets néfastes à des intensités bien inférieures aux directives de la l'ICNIRP.²

Les directives sont inadéquates pour protéger les humains et l'environnement.

Les directives de l'ICNIRP ne protègent que contre les effets thermiques aigus des expositions très courtes et intenses. Les directives ne protègent pas contre les effets nocifs des expositions de faible intensité et de longue durée, tels que cancer, problèmes de reproduction ou effets sur le système nerveux, bien que ces effets soient démontrés de manière convaincante pour une exposition chronique à des intensités inférieures aux limites fixées par l'ICNIRP.^{2,3}

En mai 2011, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) qui est l'Agence mondiale du cancer de l'Organisation mondiale de la Santé a conclu que les radiofréquences dans la gamme de fréquences de 30 kHz à 300 GHz sont un cancérigène «possible» pour l'homme (Groupe 2B).⁴ L'ICNIRP ignore cette conclusion importante tandis qu'au cours des sept dernières années, la base de preuves sur la cancérigénicité a augmenté sensiblement.^{2,3,5-10}

244 chercheurs considèrent que les lignes directrices de l'ICNIRP ne sont pas protectrices

L'avis de l'ICNIRP ne correspond pas à celui de chercheurs ayant publié leurs recherches sur les effets biologiques ou les effets sur la santé des champs électromagnétiques dans des articles revus par les pairs. Depuis 2015, 244 scientifiques ont signé l'appel international des scientifiques relatif aux champs électromagnétiques (CEM)¹¹ qui considèrent que des directives plus protectrices que celles de l'ICNIRP doivent s'appliquer pour protéger la santé publique :

« les directives de l'ICNIRP ne couvrent pas l'exposition à long terme et les effets de faible intensité (et)... sont insuffisantes pour protéger la santé publique »...

« De nombreuses publications scientifiques récentes ont montré que les CEM affectent les organismes vivants à des niveaux bien en-dessous de la plupart des directives internationales et nationales. Les effets incluent un risque accru de cancer, de stress cellulaire, d'augmentation des radicaux libres nocifs, de dommages génétiques, des modifications structurelles et fonctionnelles du système reproducteur, des déficits d'apprentissage et de mémoire, des troubles neurologiques et des impacts négatifs sur le bien-être général chez l'homme. Les dommages vont bien au-delà de l'espèce humaine, car il y a de plus en plus de preuves d'effets nocifs sur la vie tant végétale que animale. »

Le mandat de l'ICNIRP doit être remis en question

Le mandat de l'ICNIRP consistant à publier des directives sur l'exposition doit être sérieusement remis en question. L'ICNIRP n'est pas indépendant de liens avec l'industrie comme il le prétend. ^{12,13} Ses avis ne sont ni objectifs, ni représentatifs du corpus de preuves scientifiques, mais sont biaisés en faveur de l'industrie. Il est évident au vu de leur réticence à tenir compte des conclusions scientifiques rapportant des effets néfastes que l'ICNIRP protège l'industrie, pas la santé publique, ni l'environnement.

Le premier président de l'ICNIRP et d'autres experts ont ou ont eu des liens financiers avec l'industrie dans le domaine des télécommunications, militaire et / ou de l'énergie. ¹²⁻¹⁵

Son premier président a réussi à diriger le projet de l'OMS sur les CEM, comme un cheval de Troie pour promouvoir les directives de l'ICNIRP en tant que norme mondiale. Cette personne était également responsable pour orienter le financement de l'industrie des télécommunications vers le projet CEM de l'OMS pendant plusieurs années. ^{13,14}

De nouvelles directives vraiment protectrices sont nécessaires.

Nous demandons aux Nations Unies, à l'Organisation Mondiale de la Santé et à tous les gouvernements de soutenir l'élaboration et la prise en compte de directives médicales ¹⁶ indépendantes de conflits d'intérêts directs ou indirects avec l'industrie, et qui représentent l'état de la science médicale, et soient vraiment protectrices.

1 <https://www.icnirp.org/en/activities/public-consultation/consultation-1.html>

2 <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0269749118310157>

3 www.bioinitiative.org

4 <https://monographs.iarc.fr/iarc-monographs-on-the-evaluation-of-carcinogenic-risks-to-humans-14/>

5 <https://www.hindawi.com/journals/bmri/2017/9218486/>

6 <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.3109/15368378.2015.1043557>

7 https://ntp.niehs.nih.gov/ntp/about_ntp/trpanel/2018/march/tr595peerdraft.pdf

8 https://ntp.niehs.nih.gov/ntp/about_ntp/trpanel/2018/march/tr596peerdraft.pdf

9 <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0013935118304973>

10 <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0013935118300367>

11 <https://emfscientist.org/>

12 <https://www.degruyter.com/downloadpdf/j/reveh.2016.31.issue-4/reveh-2016-0060/reveh-2016-0060.pdf>

13 <https://www.spandidos-publications.com/10.3892/ijo.2017.4046>

14 <https://microwavenews.com/CT.html>

15 <https://microwavenews.com/news-center/iarc-drops-anders-ahlbom-rf%E2%80%93cancer-panel>

16 <https://www.degruyter.com/downloadpdf/j/reveh.2016.31.issue-3/reveh-2016-0011/reveh-2016-0011.pdf>

Date: 30 octobre 2018

Remarque: les signataires de cet appel ont signé en tant qu'individus, mais cela ne signifie pas nécessairement que cela représente les points de vue de leurs employeurs ou des organisations professionnelles auxquelles ils sont affiliés.

Initiateurs de l'appel

Prof. David O. Carpenter, MD, Director, Institute for Health and the Environment, University at Albany, State University of New York, USA

Dr. Lennart Hardell, MD, Ph.D, Department of Oncology, University Hospital, Örebro, Sweden (retired)

The Environment and Cancer Research Foundation, Örebro, Sweden

Dr. Joel M. Moskowitz, Ph.D. School of Public Health, University of California, Berkeley, USA

Dr. Gerd Oberfeld, MD, Public Health Department, Salzburg Government, Austria

Premiers signataires pour la France

PRIARTEM / Electrosensibles de France : Sophie PELLETIER – présidente

Si vous souhaitez être signataire de l'appel, merci d'adresser votre nom, organisation et pays à :

Pour la France : contact@priartem.fr

Pour les autres pays : mona@stralskyddsstiftelsen.se